



Chers janséennes et janséens,

Un jour, Une semaine, Un mois, Un trimestre,
Un semestre, Une année et 2023 est derrière nous...

C'était une année, pour chacun d'entre nous,
remplie de rires ou de pleurs, de joies ou de peines, de
bonheur ou de douleur, de satisfaction ou de déception...

La commune, en 2023, n'a pas connu
d'aboutissement dans tous ses investissements projetés
et c'est regrettable.

Vous avez pu suivre l'évolution de nos dossiers à
travers notre bulletin municipal et je ne reviendrai pas
particulièrement sur chaque dossier.

2024 sera surtout l'année de l'application du
nouveau Plan Local d'Urbanisme, l'achèvement des
travaux de la mairie (nous l'espérons fortement !) mais
aussi de nos locaux associatifs/vestiaires et si nous
trouvons le financement, les travaux de remise en
sécurité du pont du Petit Mottais.

Un autre gros travail obligatoire nous attend pour faire évoluer notre
commune c'est la construction d'une nouvelle station d'épuration ; notre station de
lagunage est arrivée à saturation et nous ne pouvons plus délivrer d'autorisations de
nouveaux logements.

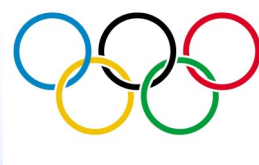
Je souhaite, pour chacun d'entre nous, que 2024 vous apporte satisfaction
dans vos projets professionnels ou personnels.

Je souhaite aussi que la paix se répande sur notre planète. Enfin, je souhaite à
tous ceux qui vivent des moments difficiles de retrouver santé, sérénité, joie, paix,
travail.

Belle année olympique 2024 !

*L'équipe municipale et
Madame le Maire de JANS*

*vous adressent
leurs meilleurs vœux
2024*



Santé

Respect

Sport

Joie

Bonheur



DANS CE NUMÉRO

Editorial	1
Informations municipales	2
C'est arrivé	4
L'écho du Conseil Municipal....	7
Infos communautaires.....	11
En direct des associations.....	14
Le coin des Lecteurs.....	16

Votre Maire,
Marie-Irène BOUIN

ÉTAT CIVIL

D'autres parents ont eu la joie d'accueillir un heureux événement ces derniers mois, mais n'ont pas souhaité paraître dans la presse.

Naissances

CADIO ANGEBAUD Elio, né le 29/09/2023 à Saint-Herblain, 20 Route du Plessis
MORILLON LAHLOU Malo, né le 17/10/2023 à Châteaubriant, 10 RD 29
MORILLON LAHLOU Hugo, né le 17/10/2023 à Châteaubriant, 10 RD 29
BAHET Gabriel, né le 23/10/2023 à Châteaubriant, 29 Ter Route du Moulin
ANDRIAMANGA Raphaël, né le 26/10/2023 à Saint-Herblain, 3 Route de Lusanger



Décès

Karine HERVÉ née MOSCONI, décédée le 27/10/2023, 9 rue du Don
Thérèse MAHÉ née PEUZÉ, décédée le 19/11/2023, 26 Route de Lusanger

URBANISME

DÉCLARATION PRÉALABLE DE TRAVAUX

06/10/2023	DELAMARRE Franck	21 La Chelonnière	Carport
06/10/2023	GUITET Pierre	42 Route du Moulin	Abri de jardin
18/10/2023	GUIHENEUF Simon	15 Les Planchettes	Clôtures et portail
26/10/2023	AGUIR Nabil	2 Rue du Don	Pose de 12 panneaux photovoltaïques
20/11/2023	CHARTUS Alexandre	2 Impasse des Nénuphars	Pose de 8 panneaux photovoltaïques
01/12/2023	LEFEUVRE Anaïs	10 Le Châtenay	Mur d'enceinte, portail et grillage
05/12/2023	IDRISSI-OUEDRHIRI Ayoub	26 La Lézirais	Transformation d'un garage

PERMIS DE CONSTRUIRE

25/09/2023	SAUVETRE Stéphane	1 Les Mortiers	Construction d'un logement de fonction
26/09/2023	GAUTRON Antoine	3 Guindrais	Extension de la maison d'habitation
10/10/2023	PARIS Sozic	10 Route du Moulin	Extension de la maison d'habitation
19/10/2023	GAUVIN Jordan	39 Route du Moulin	Modification de la surface du garage et changement en 2 pans de la toiture
02/11/2023	PÉVRIER Clément et Sandra	1 Impasse des Nénuphars	Maison individuelle
08/11/2023	LEBASTARD Valentin / SOCHARD Omblin	15 Impasse des Nénuphars	Maison individuelle

Rappel

N° URGENCES – MAIRIE

En dehors des ouvertures du secrétariat de mairie, un seul numéro à appeler lors d'un danger sur les voies communales (accident ou arbre tombé sur la route ...) ou pour accéder à un bâtiment communal en cas de problème :

06 70 85 30 79

Un élu vous répondra.

RECENSEMENT DE LA POPULATION

Comme nous vous l'avions annoncé, notre population n'a pas augmenté par rapport à 2017, date du dernier recensement. Par contre, le nombre de logements connaît une croissance.

La période pendant laquelle celui-ci a été effectué n'était pas propice à la commune car de nombreuses maisons étaient en construction mais non habitées.



Résultat (chiffre fixé par l'INSEE) :

	2017	2023	2024
Population	1370	1364	1399
Population comptée à part	23		22
Population totale	1393		1421
Résidences principales	523	547	
Résidences secondaires	41	67	
Nombre de logements vacants ou catégorie indéterminée)	43		

VILLAGE D'AVENIR

A l'automne, l'Etat a lancé un nouveau programme d'ingénierie à destination des petites communes rurales. Celui-ci est porté par l'Agence Nationale de la Cohésion des Territoires (ANCT) pour une durée de 5 ans. La commune de JANS est éligible.

Ce programme consiste à aider les communes rurales volontaires qui en expriment le besoin à porter des projets qui répondent aux besoins quotidiens de leurs habitants.

Un chef de projet sera mutualisé à l'échelle du Département pour accompagner les différents territoires et il aidera à réaliser un diagnostic si besoin, élaborer une feuille de route, identifier les ressources, les aides mobilisables, assurer le suivi du dossier et de la réalisation du projet...

Seulement 14 communes du département ont été retenues par la Préfecture et **nous avons le plaisir de vous annoncer que notre commune en fait partie.**

Dès le printemps, nous prendrons connaissance de l'organisation de ce programme.



« *Marché de Pâques le mardi 26 mars, venez nombreux* »



ORDURES MÉNAGÈRES

CHANGEMENT DE CALENDRIER



A partir du **lundi 4 mars**, la collecte en porte à porte sera assurée par un nouveau prestataire.

Des changements pourraient avoir lieu dans le calendrier de collecte.

Renseignements en mairie, sur internet :

cc-chateaubriant-derval.fr

sur Facebook : facebook.com/Chateaubriant.Derval et par courrier postal à Châteaubriant.

COMPOSTEUR

Vous pouvez acquérir un composteur au prix de 12 €.



Réservez votre composteur [via le formulaire dédié](#) ou auprès de la Communauté de Communes Châteaubriant/Derval, Annexe de Derval au 02 40 07 08 83.



SEMAINE DE LA MATERNELLE

Une nouvelle édition de la semaine de la maternelle s'est déroulée fin novembre, début décembre.

C'était l'occasion d'ouvrir les classes aux parents de PS-MS et de GS-CP pour venir assister et observer certains temps de classe et mettre en avant les talents de quelques parents !

Un grand merci aux parents qui se sont investis dans la préparation des activités.

PATINOIRE

Les élèves de CE1-CE2 ont participé à une séance de découverte à la patinoire jeudi 14 décembre. Au programme, glisse, luge et cascade pour le bonheur des plus petits et des plus grands.

NOËL

Tous les élèves de l'école ont réalisé des décorations pour les sapins de Jans et de Châteaubriant.

Les élèves ont également participé à des ateliers interclasses de la PS au CM2 autour de lectures, de bricolages et de recettes de Noël.

Le jeudi 21 décembre, l'après-midi, ils ont dégusté un très bon goûter de Noël avant leur départ.

De nombreuses animations ont eu lieu depuis le mois d'octobre à l'école Arc-en-Ciel.

⇒ LA SEMAINE DU GOÛT

La classe maternelle a cuisiné tous les jours, du salé, du sucré, parfois les deux, en lien avec la saison ! Serge, le papi d'une élève, qui est apiculteur à ses « heures perdues » est venu présenter ses abeilles et le fonctionnement des ruches.



Serge nous a montré sa combinaison et les cadres de sa belle ruche colorée !

⇒ ÉCOLE DEHORS (CLASSE TPS-PS-MS)

Nous avons recommencé à « faire classe dehors », de temps en temps, en matinée. La nature aux alentours de l'école est riche et variée. C'est un moment plaisant pour les enfants, qui vivent les différents temps de classe (motricité, regroupement, ateliers ...) ... à l'extérieur !



Intervention de la Maison des Aidants

⇒ SENSIBILISATION AU HANDICAP POUR LES CLASSES DE GS-CP ET CE1-CE2

Le 17 octobre, Isabelle, une intervenante de la Maison des Aidants de Châteaubriant, est venue communiquer uniquement avec ses mains. Elle utilisait la langue des signes.

Elle a expliqué les raisons qui peuvent expliquer une surdité (trop de bruit, accident, maladie, génétique...). Elle a présenté l'alphabet en langue des signes et a appris aux élèves à faire les signes sur les chansons "La famille tortue", "Petit escargot", « Au pays des couleurs ». Merci pour cette belle découverte.

⇒ SENSIBILISATION AU HARCÈLEMENT CE1-CE2

Mélanie ROPERT (enseignante du RASED) est intervenue dans la classe des CE pour réaliser une séance de prévention au harcèlement. Les élèves ont d'abord commenté différentes images tirées de l'album Rouge de Jan de Tinder. Puis Mélanie leur a lu l'histoire et nous avons défini ensemble ce terme, et discuté des différents protagonistes (harcélé, harceleur, témoins). Cela leur a permis également de parler de leurs propres vécus. Merci à Mélanie.

⇒ SÉANCE À LA MÉDIATHÈQUE DE CHÂTEAUBRIANT POUR LES ÉLÈVES DE LA PS AU CP

Les deux classes ont pu assister à la visite d'une exposition à la médiathèque de Châteaubriant intitulée « Au pied de mon arbre ». Les élèves ont découvert des œuvres à partir de la lecture de l'album et de divers jeux de manipulation.

⇒ LA GRANDE LESSIVE

Toute l'école a de nouveau participé à la manifestation artistique « La grande lessive », édition d'automne, dont le thème était : « Avec ou sans eau ! ». Sur un format A4 imposé, de magnifiques œuvres (nénuphars, feux d'artifice, ...) ont été créées et exposées !



« La grande lessive »

⇒ LE PROJET AVEC LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES POUR LA CLASSE MATERNELLE

La classe de PS-MS a fait la rencontre de deux artistes de la compagnie Nomorpa, Sheila, la danseuse et Sidonie la plasticienne. Ils n'ont communiqué que par le regard et les gestes, le mouvement. Prochaine séance en janvier avant leur spectacle « Petites Traces » en février prochain.

⇒ DÉFI « PETITE PLANÈTE »

Toute l'école a participé au défi sur 3 semaines. Ce projet s'est clôturé par une matinée où toutes les classes étaient mélangées et ont participé à un atelier cuisine (avec des fruits et légumes de saison) ou un atelier balade nature (ramasser les déchets, collecter plein d'éléments naturels, écouter les oiseaux ...) Puis ils ont réalisé deux œuvres de Land'art avec les éléments ramassés. Et en fin de journée, ils ont terminé par un grand goûter collectif.

DÉFI

Mélanie ROPERT (enseignante du RASED) est intervenue dans la classe des CE pour réaliser une séance de prévention au harcèlement.

Les élèves ont d'abord commenté différentes images tirées de l'album Rouge de Jan de Tinder. Puis Mélanie leur a lu l'histoire et nous avons défini ensemble ce terme, et discuté des différents protagonistes (harcelé, harceleur, témoins).

Cela leur a permis également de parler de leurs propres vécus. Merci à Mélanie.

JOURNÉE SPORTIVE

Jeudi 19 octobre, les élèves de CM de l'école Saint Michel, ont participé à la journée sportive organisée par l'Ugsl : la Fédération Sportive et Educative de l'Enseignement Catholique de Loire Atlantique, qui se déroulait au complexe sportif à Carquefou.



L'un des objectifs cette année était de se mettre aux couleurs olympiques en vue des JO de Paris 2024. Les élèves ont participé à des activités athlétiques comme le lancer et la course olympique qui avait pour objectif de parcourir la distance de 2024 mètres, par chaque élève, en réalisant des tours de piste.

Un diplôme a été remis à l'issue de la journée qui indiquait 170 km parcourus par nos élèves, bravo ! Les CM ont aussi pu jouer au badminton en participant à un atelier découverte l'après-midi.

NOËL 2023

Au cœur de notre village, un samedi 2 décembre bien spécial a laissé s'épanouir la magie de Noël. Embarquez avec nous dans le récit captivant de notre Arbre de Noël et de la Bourse aux Jouets, où chaque moment a été tissé avec soin pour créer une journée d'émotions et de sourires sur notre site :

<http://stmicheljans.fr/2023/12/20/arbre-de-noel-2023-12-02/>



**ÉCOLE
ST MICHEL**

ERWAN FISCHER

Jeudi 12 octobre, nous avons eu l'honneur d'accueillir dans notre école Erwan FISCHER, athlète en préparation pour sa sélection aux jeux olympiques de Paris 2024. Erwan est un sportif de haut niveau en voile (discipline : 49er). Il a eu la gentillesse de répondre favorablement à notre invitation afin de nous présenter son sport que nous ne connaissions pas.



Erwan et son coéquipier Clément espèrent être sélectionnés pour les prochains jeux olympiques à Paris et sont plutôt bien partis. Ils ont déjà disputés plusieurs courses et en particulier cet été le Test Event 2023 à Marseille (répétition générale des jeux olympiques), ils ont eu la chance de représenter la France et ont remporté la médaille d'argent. Bravo à eux ! Nous leur souhaitons bonne chance dans leur route vers Paris 2024 !

PÉRISCOLAIRE

Le péricolaire a participé pour la décoration du sapin de Jans et Châteaubriant. Le thème était "Le voyage du Père-Noël". L'idée que nous avons eu était de faire 105 boules avec, dans chaque boule, le nom d'un village, d'une rue ou d'une impasse de la commune.



Les enfants et l'équipe du péricolaire vous souhaitent une bonne et heureuse année 2024.

MARCHÉ HALLOWEEN

Merci à tous les participants au concours de la plus belle citrouille :

Noé, Katelyna, Lounis, Yanis, Ophélie, Tinéo, James, Soan, Eden, Soline, Jerry, Evan, Abygail, Pauline, Logan, Emie, Loriane, Lilou et Liam.



JANS, COMMUNE ÉTAPE EN 2023

Plusieurs associations ont choisi notre commune pour une étape dans leur organisation.



En mai, nous avons eu le TRO NOZ, randonnée de marcheurs qui partaient de Nozay, arrêt le midi à Marsac-sur-Don, pour terminer la journée en visitant « La Chapelle du Trépas » « Le Calvaire » et « l'Eglise » puis soirée festive à la Salle de Danses. Le lendemain, ils sont repartis sur Nozay...

En août, c'est au tour du TRO MEE, randonnée de marcheurs qui partaient de Châteaubriant pour 5 jours ; la 3ème étape était celle du passage sur Jans le midi. Les marcheurs venaient de Lusanger et s'en allaient à Marsac-sur-Don.

En octobre, le ROTARY CLUB organisait un rallye en voitures autour de la Vallée du Don et c'est à Jans, dans le jardin public, où le café et les croissants les attendaient.



Ce sont des moments où notre commune est découverte ou re-découverte sur différents aspects...

CONSEIL MUNICIPAL DES ENFANTS

Les nouveaux élus qui rejoignent le Conseil Municipal d'Enfants suite aux élections du 5 octobre sont : Marin BINARD, Estelle DENIEUL et Gabriel MALARD.

L'installation a eu lieu le 14 octobre.



*Conseil Municipal des Enfants
composé de 11 élus :*

1er rang (de gauche à droite) : Anne-Laure AVART-VOYE, Marin BINARD, Estelle DENIEUL, Gabriel MALARD, Sylvie MOISON

2nd rang (de gauche à droite) : Marie-Irène BOUIN (Maire), Ewen GOURET, Soan LABBE, Valentine HOUSSE, Léna LAMBERT, Gabrielle BENEDETTI, Aaron RIFLET-LOIRAT, David AMOSSE

Absents sur la photo : Hélène HORHANT, Nathalie DEVAY, Maël MEDARD, Gwendal BOURDEAU.



DÉCISIONS PRISES PAR LE CONSEIL MUNICIPAL

Le Conseil Municipal s'est réuni les 26 octobre, 30 novembre et 21 décembre et les décisions suivantes ont été prises :

- Le portage de financement par l'Etablissement Public Foncier pour l'acquisition de la maison située « 3 Rue de la Roberdière » pour un prix de 58.000 €. Cette maison fait partie de l'Opération d'Aménagement Programmée dans le Plan Local d'Urbanisme ;
- L'acceptation de l'offre concernant l'acquisition du logement situé « 2 Rue de la Mairie » pour un prix de 85.000 € et qui est intégré dans l'ancien restaurant. Ce logement pourra être loué dès que les formalités d'acquisition par l'Etablissement Public Foncier seront réalisées. C'est l'EPF qui gèrera la location ;
- L'attribution d'une prime inflation aux agents de la commune ;
- La participation à la lutte contre les corvidés qui aura lieu du 2 au 16 mai 2024. Cette opération est organisée par Polleniz et un coût pour la collectivité de 1.196 € ; il est recommandé d'avoir 11 piégeurs pour 33 cages ;
- Le renouvellement des conventions de passage sur des parcelles privées dans le cadre du Plan Départemental des Itinéraires de Promenade et de Randonnées (Sentier de la Frétille et de l'Etang de la Pierre) ;
- L'attribution à ISP NOZAY de la maintenance informatique pour une durée d'un an ;
- Le refus d'achat d'actions sur le Parc Eolien de la Butte Noire ;
- La signature d'une convention pour une fourrière automobile à compter du 1er janvier 2024 ;
- La création d'un tarif pour les amendes en cas de dépôts sauvages sur le territoire de la commune.

URBANISME / ASSAINISSEMENT

Dans le cadre de la révision du P.L.U., il était obligatoire de réaliser un schéma directeur d'assainissement. Un diagnostic a été établi par le Cabinet ARTELIA, chargé de cette mission. Plusieurs réunions ont eu lieu avec l'Agence de l'Eau, le Département (SATESE) et les élus afin de proposer des sites potentiels pour recevoir une nouvelle station d'épuration mais aussi de planifier les travaux nécessaires sur les différents réseaux d'assainissement collectif.

Cette présentation par le Cabinet ARTELIA a été validée le 30 novembre ;

deux sites sont retenus : « Le Plessis » et « Route de la Roberdière ». Des premiers travaux sur les réseaux devront être entrepris dès 2024 : modifier le réseau unitaire en réseau séparatif, améliorer l'étanchéité de certaines parties du réseau et contrôler les branchements non conformes.

La commune de JANS est reconnue prioritaire par l'Agence de l'Eau pour réaliser une nouvelle station d'épuration. En 2024, il ne sera pas possible d'autoriser de nouveaux logements situés sur les réseaux d'assainissement collectifs.

Le compte-rendu des réunions de conseil municipal peut être consulté au secrétariat pendant les heures d'ouverture de la Mairie et est disponible sur le site Internet.

AUBETTE DE CAR

Réalisation de l'aubette par nos agents techniques à « Guindrais ».



COMMUNICATION

Il est de retour !

Le panneau lumineux a dû être débranché compte-tenu des travaux de réhabilitation de la mairie.

En janvier, un deuxième panneau permettra d'informer la population.

L'affichage sera consultable depuis l'application CityAll. Pensez à la télécharger.

Pensez à vous abonner à notre page Facebook : Jans Commune !

HISTOIRE ET PATRIMOINE

Une nouvelle commission s'est créée, une de plus !

La mission que nous nous sommes fixé est simple : retracer votre histoire et aussi et surtout vos histoires pour en faire notre histoire, celle d'une commune, Jans.

C'est aussi un appel à toutes les personnes de bonne volonté pour nous rejoindre.

Jeunes, moins jeunes, et surtout, nos aînés, pour qu'ils nous partagent leurs histoires, nous transmettent des témoignages de vie au travers de ces dernières décennies, et plus encore.

Nous souhaitons orienter ce travail de mémoire au travers de deux piliers :

La ruralité janséenne depuis le 19ème

Avec un fil rouge, l'évolution de l'agriculture depuis le 19ème, ses conséquences sur le développement du territoire janséen, l'évolution de ses activités sociales et économiques :

- Aspect historique, géographique et démographique ;
- Apport à la vie quotidienne de la modernisation ;
- Rapports humains, Histoire de la vie quotidienne.

Jans, son histoire...

Plus historique et généraliste, celle d'une commune avant et après la révolution.

Comme toute activité nous avons besoin de ressources pour construire ce projet.

Celles-ci sont dans notre commune, vos souvenirs, vos archives ...

Vous souhaitez partager vos documents, témoignages, vidéos, photos, cartes postales relatifs à l'histoire de notre commune, n'hésitez pas à nous les communiquer !

Pour nous contacter :

Mairie
au 02 40 51 43 73

ou par mail :
jans.histoire.patrimoine@gmail.com



PATRIMOINE IMMOBILIER

MAIRIE

Les travaux sont arrêtés depuis le 20 septembre en raison de la liquidation de l'entreprise Constructions Baudouin, entreprise attributaire du marché des menuiseries extérieures. Le 21 décembre, après avoir lancé une nouvelle consultation concernant ce lot, c'est l'entreprise EMCG de Châteaubriant qui est la mieux disante pour un montant de 36 305,17 € H.T. , avec une reprise de 4 menuiseries fournies par l'entreprise déficiente. La reprise des travaux devrait avoir lieu 2ème quinzaine de mars.

ÉGLISE

La mise en sécurité du clocher s'avère indispensable. D'une part, il nous faut protéger le clocher car régulièrement, les choucas nous déposent des branches et même des gros bois ; pour cela nous allons changer le grillage pour un montant de 2.984,70 € H.T. D'autre part, il n'existe pas de plancher sur le beffroi de l'église et c'est dangereux pour les entreprises et nos agents qui doivent y accéder ; un plancher est prévu pour un montant de 4.266,00 € H.T.

L'accès aux cloches et à la charpente n'est pas sécurisé. Sa sécurisation sera donc réalisée pour un coût de 1.528 € H.T. ; nous profitons aussi du passage de l'entreprise pour consolider les brides des cloches pour un montant de 3.437,58 € H.T.

LOCAUX ASSOCIATIFS/ VESTIAIRES

Les travaux ont commencé le 6 novembre dernier.

Malgré quelques soucis au niveau du sol (l'étude réalisée était inexacte), les travaux complémentaires ont permis de ne pas arrêter le chantier.

« Reprise des travaux de rénovation de la mairie fin mars 2024. »

VIE ASSOCIATIVE, SPORTS, LOISIRS, CULTURE

Chaque année, la commission revoit les modalités d'attribution des subventions aux associations locales en fonction des évolutions constatées. Elle essaie d'être au plus près des réalités du terrain.

L'objectif de la commission est de soutenir les associations, de les accompagner dans l'accomplissement de leurs activités mais ne veut pas être le financeur majoritaire.

Pour 2024, les associations existantes ont été réparties en 6 groupes :

- 1 – Associations ayant une ou des activités récurrentes sur une année (1 fois/semaine/ mois/bi-mensuelles) et organisant une ou des manifestations ouvertes au public ;
- 2 – Associations organisatrices d'évènement(s) ouvert(s) au public ;
- 3 – Associations scolaires ;
- 4 – Associations relatives au souvenir des morts pour la France ou caritatives ;
- 5 – Associations hors commune et ayant un intérêt ou une activité sur la commune ;
- 6 – Autres.

Les demandes
de subventions
sont à déposer

AVANT LE

31 JANVIER 2024

à l'aide d'un formulaire
téléchargeable
sur le site ou à retirer
au secrétariat de mairie.

VOIRIE - ENVIRONNEMENT

ENERGIES RENOUVELABLES

Un registre est à la disposition du public à la mairie jusqu'au 29 février 2024.

Vous pouvez y apposer vos suggestions, vos remarques, etc... concernant notre commune seulement.

ATTENTION, les projets personnels ne sont pas concernés par cette loi.

Dans le cadre de loi APER n° 2023-175 du 10 mars 2023, il est demandé aux collectivités locales, dont notre commune, de définir des Zones d'Accélérations de la Production d'Energies Renouvelables.

La Préfecture nous a communiqué d'éventuels sites éoliens sur notre commune.

Le Conseil Municipal, dans sa séance du 26 octobre, a maintenu sa position du 27 janvier 2022 et a conforté le débat du 30 mars 2023.

Les élus ne souhaitent pas développer de nouveaux projets éoliens sur notre territoire ; un des deux parcs n'est pas commencé à ce jour.

Par contre, les élus proposent que les bâtiments et espaces publics ainsi que ceux de la zone artisanale, puissent accueillir la pose de panneaux solaires ou photovoltaïques.

Dans le cadre du Plan Local d'Urbanisme, une zone réservée aux panneaux photovoltaïques a été proposée sur le site de la Butte Noire ; la Direction Départementale des Territoires et de la Mer l'a refusée.

« Loi APER, donnez votre avis avant le 29 février. »

MUTUELLE

Le CCAS a aussi vocation d'aider au mieux toutes les personnes vulnérables de la commune. En 2024, il est envisagé de signer une ou plusieurs conventions de partenariat afin de faciliter l'adhésion à une mutuelle que l'on soit jeune ou moins jeune.

Une première réunion d'informations est proposée à tous les janséens et janséennes le **samedi 3 février à 10h30 à la salle municipale.**

Même si vous avez déjà une mutuelle, vous pouvez y participer aussi.

C.C.A.S.

REPAS DES AINÉS

Les membres du CCAS, accompagnés des conseillers municipaux, s'activent pour organiser un moment festif en faveur de nos aînés qui ont 70 ans et plus.

Nous vous donnons donc **rendez-vous le :**

dimanche 25 février à la salle municipale.

Si vous êtes dans l'impossibilité d'y participer, nous vous apporterons le repas à votre domicile.



Si le 15 février, vous n'avez pas reçu votre invitation, n'hésitez pas à prévenir le secrétariat au 02 40 51 48 68.

MISSION LOCALE NORD ATLANTIQUE



La Mission Locale Nord Atlantique accompagne des jeunes entre 16 et 25 ans sortis du système scolaire à la recherche d'emplois, d'orientation, de formation. Elle propose aux jeunes un accueil sur rendez-vous à Derval. Carine LATCHOUMAYA est présente pour répondre aux besoins personnalisés de chacun en lien avec leur insertion sociale et professionnelle.

Le Contrat d'Engagement Jeune, qu'est-ce que c'est ?

Un parcours entièrement personnalisé qui peut durer de 6 à 12 mois en fonction du jeune, pour l'aider à définir son projet professionnel et à trouver un emploi.

En signant le Contrat d'Engagement Jeune, le jeune bénéficie :

- d'un accompagnement par un conseiller dédié qui le suit tout au long de son parcours et jusqu'à ce qu'il trouve un emploi ;
- d'un programme de 15 à 20 heures par semaine composé de différents types d'activités ;
- d'une allocation pouvant aller jusqu'à 520€ par mois sous conditions.

C'est pour qui ?

Le Contrat d'Engagement Jeune s'adresse à des jeunes :

- entre 16 et 25 ans (moins de 30 ans pour les jeunes en situation de handicap)
- sans emploi durable (CDI ou CDD longue durée), ni formation
- sans projet professionnel défini
- pouvant faire face à des difficultés matérielles et financières
- prêts à s'engager à suivre le programme



ATELIERS FRANCE SERVICES

La France Services de Derval organise au cours de ce premier semestre des ateliers animés par l'ASEPT :

- Ateliers TABLETTES NUMERIQUES, les mardis après-midi, de 14h à 16h du 26 mars au 28 mai 2024 ;
- Ateliers VITALITE, les mardis matin, de 9h30 à 12h du 13 février au 26 mars 2024.

Les personnes intéressées pourront s'inscrire auprès des conseillères de la France Services de Derval en les contactant au 02 40 81 82 26. Elles pourront par ailleurs leur communiquer des informations complémentaires en cas de questions.

Chantal LERAY, Conseillère

14 rue de la Garlais - 44590 Derval

Tél : 02 40 81 82 26

franceservices.derval@cc-chateaubriant-derval.fr

Ouverture du lundi au vendredi

9h00 - 12h30 / 13h30 - 17h00



Contact Mission Locale Nord Atlantique :

Antenne de Derval

France Services

14 rue de la Garlais

Téléphone : 02 40 81 82 26

www.mlna44.org

carine.latchoumaya@mlna44.org



Prochain passage
à Jans

le **mardi 26 mars**
de 16h30 à 19h

pour un temps
de prévention
autour des

**Troubles respiratoires
et allergies**

LE TRANSPORT À LA DEMANDE ALÉOP

Le service de transport à la demande offre une liberté de choix des horaires de transport et propose un aller-retour par jour du lundi au vendredi sur une amplitude horaires étendue de 7h à 19h.

Ce service de transport collectif permet d'effectuer des déplacements de plus d'un kilomètre au sein du territoire de la Communauté de Communes Châteaubriant-Derval. Le transport à la demande couvre les 26 communes de la Communauté de Communes Châteaubriant-Derval et assure également la desserte du centre hospitalier de Châteaubriant et les sites à Nozay et Pouancé.

C'est une solution facile de transport pour se rendre à un entretien d'embauche, une formation, aller à la piscine, au marché, effectuer une visite à l'hôpital, prendre le train à la gare ou l'autocar à un arrêt.

Comment ça marche ?

Une inscription simplifiée par appel téléphonique lors de la première réservation.

Un fonctionnement du lundi au vendredi hors jours fériés.

Un aller-retour par jour avec liberté du choix de l'heure entre 7h à 19h sur réservation la veille avant 16h (une heure au minimum sur le lieu de destination).

Une confirmation SMS est envoyée avec rappel la veille et une heure avant le rendez-vous.

Réservation auprès de la Maison de la Mobilité de Châteaubriant-Derval au 02 40 07 54 71 (joignable du lundi au vendredi de 8h à 12h30 et de 14h à 18h30/le samedi de 9h à 13h) et auprès de Allô Aléop au 09 69 39 14 14 (joignable du lundi au vendredi de 7h à 20h / le samedi de 8h à 12h et de 14h à 18h, hors jours fériés).

Les **enfants et adolescents** peuvent bénéficier de ce transport selon les modalités suivantes :

- de 0 à 5 ans, l'enfant doit être accompagné d'un représentant légal tout le long du trajet.
- de 6 à 9 ans, l'enfant peut être transporté seul à la condition qu'une autorisation écrite du représentant légal nous soit transmise au moment de l'inscription à la maison de la mobilité.

Si vous avez 70 ans et plus ou si vous êtes une Personne à mobilité réduite le véhicule viendra vous prendre à votre domicile pour vous emmener au lieu de votre choix.

Le **tarif** du trajet est de 2,60 € l'aller (retour compris dans une limite de 2 heures) et 22 € le carnet de 10 tickets.

Les tickets sont en vente aux commerces tabac-presse place Charles de Gaulle à Châteaubriant, café Le Derval 3 rue de Rennes à Derval, café place de l'Eglise à Marsac sur Don et à bord des véhicules (penser à faire l'appoint).

Points de montée et de descente:

- ◇ RN 137 : 2 arrêts de la ligne régulière ALEOP
- ◇ n° 2 Route de Lusanger
- ◇ La Chelonnière
- ◇ La Roulais
- ◇ Quillevrant
- ◇ La Grand'Ville RD 29

Contacts Maison de la mobilité

Rue de la gare
44110 Châteaubriant

Tel réservation :
02 40 07 54 71
(lundi au vendredi
8h à 12h30
et 14h à 18h30,
samedi)

FACILITER SES DÉPLACEMENTS AVEC L'AUTOPARTAGE

LES AVANTAGES

Des déplacements à moindre coût. J'ai une voiture à disposition, sans les frais d'entretien, d'assurance, de carburant. Je ne paie que la réservation et je suis assuré. La location comprend l'électricité consommée et les kilomètres effectués.

Je n'émet pas de CO2 et je roule aux énergies renouvelables. Je contacte mon Espace France Service de Derval, ou la Maison de la Mobilité de Châteaubriant pour plus d'informations.

JE M'INSCRIS

Rendez-vous sur la plateforme en ligne « Clem' » <https://www.clem.mobi/connexion>
Créez un compte et réservez un véhicule.

JE RÉSERVE

Empruntez un véhicule du lundi au dimanche pour :

- une journée (créneau 5h-23h) : 20 € de frais de réservation
- une demi-journée (durée maxi 9h) : 10 € de frais de réservation

Un code vous sera envoyé par sms ou mail.

JE CONDUIS

- Réalisez l'état des lieux du véhicule avant le départ.
- Conduisez en vous assurant de pouvoir retourner au point de départ : l'autonomie est environ de 250 km
- Un souci ? J'ai un interlocuteur disponible 24 heures sur 24, 7 jours sur 7. Je le contacte au numéro reçu lors de ma réservation.

JE REVIENS

- Restituez le véhicule à l'heure pour ne pas nuire à l'utilisateur qui suit.
- Vérifiez l'état du véhicule.
- Déposez les clés dans la boîte pour mettre fin à votre réservation.

LA BARAKATOUS



BASSIN DE Derval

TRANSPORT SOLIDAIRE

POUR TOUT LE MONDE
POUR TOUT TYPE DE DÉPLACEMENT PONCTUEL

VOUS AVEZ BESOIN DE VOUS DÉPLACER
MAIS N'AVEZ PAS DE MOYEN DE LOCOMOTION ?

VOUS SOUHAITEZ DEVENIR CONDUCTEUR SOLIDAIRE ?

Contactez-nous ! 

06 52 75 57 73



La Barak à Frip'

Friprie à Derval

recherche des bénévoles

Accueil les clients Mise en rayon Encaissement	1 à 2 demi-journée par mois	Les mercredis et/ ou samedis	9h30 - 12h30 et/ ou 14h - 17h30
--	--------------------------------	---------------------------------	------------------------------------

ça vous intéresse ? Rencontrons-nous pour en discuter !
02 28 50 46 39 - info@labarakatous.fr



Le TRANSPORT SOLIDAIRE

recherche des bénévoles REFERENTS DU TELEPHONE

- Réceptionner les appels pour les demandes de trajets
- Mettre en lien les conducteurs et passagers par SMS
- Permanence deus chez soi, pas besoin de conduire!
- 1h par jour environ pendant 3 semaines, tous les 3 mois (roulement avec les autres bénévoles).

La Barakatous
3 route de Saint Vincent
44590 Derval
info@labarakatous.fr
02 28 50 46 39

AUTOPARTAGE

UN SERVICE OUVERT

À TOUS

En quelques clics, empruntez un véhicule électrique en autopartage pour vous rendre à un rendez-vous, une sortie ou faire vos courses.

À Derval, la station autopartage avec 2 véhicules est installée sur le parking du Super U face à la gendarmerie.

À Châteaubriant, les 2 véhicules sont sur le parking à l'entrée de la Maison de la Mobilité (Gare).



Renseignements
au 06 45 94 31 72

Les nouveaux
Adhérents
sont les BIENVENUS !



LA BRÊLE ET LA BÊTE

A vos agendas :

- ◇ **Dimanche 23 juin**
Balade mobylettes départ et arrivée place de l'église.
- ◇ **Vendredi 19 juillet**
Intercalés 2024.
- ◇ **Samedi 31 août**
Forum des associations.
- ◇ **Dimanche 8 septembre**
Balade mobylettes départ et arrivée Place de l'église.
- ◇ **Samedi 28 décembre**
Concours e-sport

ADLJ

37 adhérents ont fêté « NOËL » avec un peu d'avance le 7 décembre 2023 en partageant un bon repas au restaurant la Diligence à Lusanger. Le Père-Noël avait répondu à l'invitation pour une distribution de cadeaux dans la joie et la bonne humeur.



Cette journée a clôturé les activités de 2023 qui avaient commencées le 2 mars par un goûter partagé avec les enfants du périscolaire en mars avec dégustation de crêpes. Puis le 16 mars, un déjeuner à Issé avec balade autour de l'étang de Beaumont et jeux de boules ou cartes.

Le 11 mai, une découverte du tram-train de Issé à Nantes avec la visite du château des Ducs, du Lieu Unique, de la gare et du jardin des plantes.



Le 20 juillet, nous étions réunis de nouveau pour un pique-nique à l'étang de Gruellau.



Ensuite le traditionnel repas « galettes-saucisses » a été programmé le 21 septembre.



En dehors de ces activités, il ne faut pas oublier les « **jeudi-rencontres** » hebdomadaires de **14h à 18h, salle municipale**, près de la mairie pour les jeux de belote, scrabble, (boules quand la météo est clémente !).

Le foot de JANS organise son traditionnel
repas à emporter

Le samedi 10 février 2024

Pour 14€ vous aurez le choix entre



MENU ENFANT - 7€
LASAGNE - BRIQUETTE
COMPOTE - BARRE
CHOCOLATÉE

Pour les GOURMANDS
Vente de Galette à
déguster sur place ou à
emporter

Si vous êtes intéressé,
merci de vous rapprocher
de nos joueurs de foot
loisirs ou le café de la place

Les repas sont à récupérer
à la salle des sports de 11h
à 13h.

LA PASTOURELLE A REPRIS SES ACTIVITÉS !

Les répétitions ont repris pour le **groupe spectacle** qui se lance dans un nouveau projet cette saison : un spectacle de rue ! En effet, c'est le défi choisi par le groupe cette année qui souhaite élargir ses propositions.

Ce spectacle de rue sera présenté au concours « Meliaj » les 25 et 26 mai à Saint-Brieuc et au cours du printemps sur le territoire de la communauté de communes notamment.

Les danseurs préparent aussi « Tradi-deiz » qui se déroulera le 21 avril 2024 à Vannes. Ce sera l'occasion d'être évalué sur la partie de danses traditionnelles et sur le défilé.

L'**atelier danses** a aussi repris ses activités de découverte un mercredi sur deux à la salle des sports de Jans de 20h à 22h30 pour partager un moment de danse traditionnelle bretonne. Le groupe est composé d'une trentaine de participants cette année. Il est toujours possible de nous rejoindre.

Cette année, nous proposons une nouvelle formule à destination des **enfants à partir de 6 ans**.



FEST NOZ
SAMEDI 17 FEVRIER 2024
20H30
JANS



BOURDEAU / PENIGUEL



CHEMIN DE RONDE



TOBIE / BOURGAULT



LES MAQUISARDS DU PONT DU THEIL

SALLE DES SPORTS
7 € l'entrée
Gratuit - 12 ans

pastourelledejans@gmail.com - Org. C.C La Pastourelle



Danse Bretonne
DECOUVERTE ET APPRENTISSAGE
POUR LES ENFANTS
A partir de 6 ans

Agenda : 27 Décembre
Agenda : 6 Mars
Agenda : 24 Avril
Agenda : 12 Juin
Agenda : 3 Juillet

Châtaignier nouvelle : 20 €
Inscription :
pastourelledejans@gmail.com
0677309241

Les **ateliers enfants** seront davantage axés sur la découverte et l'apprentissage de la danse traditionnelle bretonne, tout en maintenant les activités autour du conte, etc.

Nous proposons 5 séances jusqu'aux vacances scolaires d'été, contre une participation de 20 euros l'ensemble.

Nous nous retrouverons pour les vacances d'hiver, **mercredi 6 mars 2024 de 15h à 17h**.



DATES À RETENIR

Fest-Noz,
samedi 17 février 2024
20h30 Salle des Sports Jans

Festival Anne de Bretagne,
les 17, 18, 19 mai 2024
Châteaubriant

Soirée Moules Frites,
Samedi 6 juillet 2024
dès 19h Bourg de Jans



**N'hésitez pas
à contacter
Caroline
pour avoir de
plus amples informations
au 06 77 30 52 41.**

À vos agendas !



L'école arc-en-ciel fête ses 10 ans.

Nous vous attendons nombreux et nombreuses

SAMEDI 15 JUIN 2024.

Au programme de cette journée : fête de l'école avec spectacle des enfants, exposition, repas sur place ou à emporter, structures gonflables et jeux, concert en fin de journée.

Un programme plus détaillé sera communiqué ultérieurement.

ANNONCES

Kinésithérapeute

Nouveau cabinet au 16 rue de Redon à Derval.

Prise en charge au cabinet autour des nourrissons, enfants et adolescents.

Visite à domicile les lundis et jeudis possible sur Jans.

Contact :

Adeline BRISSON

02 40 07 00 26

Mairie de Jans

8 place de l'Eglise
44170 JANS

Téléphone : 02 40 51 43 73
communedejans@wanadoo.fr

Directrice de la publication :

Marie-Irène BOUIN

Comité éditorial :

Anne-Laure AVART-VOYE

Franck DELAMARRE

Sylvain DESCARPENTRIES

Nathalie DEVAY

Hélène HORHANT

et Elisabeth MOREAU

Journal municipal gratuit édité à
700 exemplaires

Merci de transmettre vos articles
avant le **22 mars**

de préférence par email
(mettre TU info en objet). **Merci.**

L'Aménageur

J'ai créé mon entreprise « L'AMénageur » à Jans depuis Mai 2022. J'ai complété mes 30 années d'expériences en diverses menuiseries par une formation de dessinateur concepteur en Bâtiment. Vous pouvez donc faire appel à mes services pour vos demandes de permis de construire, déclarations préalables, autorisations de travaux ...

Je peux également intervenir pour de la petite menuiserie, soit pose de cuisine, aménagement de placard, parquet, lambris, et divers aménagement.

Pour me joindre : **AMOSSI Mickaël** - **06.37.67.04.87** - lamenageur44@gmail.com

Et sur Google Maps taper L'AMénageur dans la barre de recherche.



NOUS RECHERCHONS DES BÉNÉVOLES.

VOUS SOUHAITEZ VOUS INVESTIR SUR LA STRATÉGIE ASSOCIATIVE DE NOTRE STRUCTURE, TRAVAILLER LE BUDGET OU PARTICIPER AUX DÉCISIONS DE NOTRE CONSEIL D'ADMINISTRATION ?

VOUS SOUHAITEZ ACCOMPAGNER NOS SALARIÉS DANS LEURS MISSIONS, LES FORMER, ÊTRE AU CONTACT DE NOS CLIENTS ?

CONTACTEZ-NOUS POUR PLUS D'INFORMATIONS SUR LES ACTIVITÉS DE NOS BÉNÉVOLES ET NOTRE PARCOURS D'INTÉGRATION.

ESP 44 02 40 79 40 77
ACCUEIL@ESP-44.FR

ADMR
Premier réseau national associatif de services à la personne

APPEL À BÉNÉVOLES
ENTRAIDE, ENGAGEMENT, PARTAGE.

Pouvoir vivre chez soi, cela va de soi. Cette évidence est chamboulée quand arrive la perte d'autonomie, le handicap ou la maladie. Grâce aux actions de l'ADMR, vivre à domicile reste une réalité pour les personnes fragiles.

En fonction de vos attentes et du temps que vous souhaitez consacrer au bénévolat, les domaines où peuvent s'exprimer vos talents et votre énergie sont nombreux :

- visites à domicile pour créer du lien et rompre l'isolement,
- participation ou organisation d'événements (temps conviviaux, sorties, spectacles...),
- participation à l'évaluation des besoins et à l'élaboration des dossiers de prise en charge puis suivi des bénéficiaires,
- soutien de la vie associative....

Vous êtes intéressé pour rejoindre notre équipe de bénévoles ?
Contactez-nous par mail via peysdelamee@fed44.admr.org
ou par téléphone au **02 40 07 81 67**.

www.admr44.org

PROCHAINES COLLECTES—DON DU SANG



NOZAY

Mardi 20 février 2024

De 09h30 à 12h30 et de 15h30 à 19h30

3 route de la Base des Loisirs

DERVAL

Mardi 12 mars 2024

De 15h30 à 19h00

Salle des Fêtes la Croix Marchand

Venez nombreux !!!

Donner un peu de son sang est un VRAI acte de SOLIDARITE

